



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (A.E.P.) DE LA VILLE DE SAINTE MARIE

Crédit IDA 63150

AMI N° 075/2021/PIC2.2

Date de lancement : 19 octobre 2021

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du Deuxième Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultant en objet.
2. Les objectifs visés par les prestations sont : (i) l'élaboration d'un dossier d'avant-projet détaillé (APD), des projets d'exécution pour l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO), (ii) la préparation des études environnementales et sociales requises (PGES et PAR) et (iii) le contrôle et surveillance des travaux.
3. Le Projet PIC invite les Bureaux d'études à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
4. Un bureau d'études sera contracté selon la méthode de sélection fondée sur la qualification de consultants basée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants » de juillet 2016 révisé en août 2018.
5. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt,
 - Un dossier portant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des cinq (05) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc...
6. Un projet de Termes de Référence peut être consulté sur le site www.pic.mg sans engager le Projet PIC ni sur la forme ni sur le contenu. Les candidats sont invités à bien lire le profil de bureau d'études recherché.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par mail ou déposés au plus tard le **02 novembre 2021 à seize (16) heures**, heure de Madagascar, à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka

101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg ;

Avec la mention obligatoire « AMI N° 075/2021/PIC2.2 MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (A.E.P.) DE LA VILLE DE SAINTE MARIE ».

Antananarivo le 19 octobre 2021
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance